

Séance du comité du 10 décembre 1994
Salle de gymnastique de Bevaix
à 14 heures

Présents: Mmes J. Bourquin, F. Jeanmonod, C. Deschoux, F. Gagnaux
Mrs A. Henry, A. Wasserfallen, J.-Fr. Cordey, C. Bart

La séance, décidée le matin-même au Marché artisanal, débute à 14 heures en comité restreint. M. Cordey nous informe des dernières nouvelles. La Fondation et lui-même sont entrés en contact avec le service d'Etat des améliorations foncières. Il nous confirme les propos de M. Graef, lors de notre dernière séance: une proposition de modification de chemin au nord qui permettrait de conserver le mur ainsi qu'une légère courbe. L'Etat est intéressé par cette solution; nous attendons l'accord des promoteurs et de la Commune.

Concernant la cession conditionnelle du Moulin, tout devrait être signé avant les Fêtes. M. De Chambrier, auteur d'une des oppositions les plus importantes, ne fera pas recours si cette dernière est levée par la Commune.

Mrs Graef, Cordey, Wasserfallen, Descombes, M. et Mme Jeannin, Mlle Mettler, la galériste, se sont réunis. Il est question de modifier le 1er projet de transformation de la partie est pour démarrer avec moins de risques financiers. L'entrée de la galerie serait réalisée au 1er étage, à l'extérieur au lieu de la construction d'un escalier à l'intérieur. Nous choisissons cette solution moins onéreuse. Avec l'accord de la famille Jeannin le petit appartement sera réservé aux archives et une salle sera mise à disposition de l'association. D'ici quatre ou cinq ans, un Musée de la navigation pourrait y être créé. M. et Mme Jeannin souhaite un garage. Une location ou un échange de locaux est envisagé. Il est important de clarifier les choses et que tous les partis impliqués restent en bons termes. M. Wasserfallen prévoit des mesures de sécurité pour la salle des peintures. Des radars à lumière, installation d'une vitre blindée sont suggérées. M. Cordey propose qu'une assurance soit contractée pour le bâtiment et la salle des peintures dès que le Moulin aura été légué à la Fondation. Mme Jeanmonod a eu des contacts avec la galériste qui reste très intéressée. Elle a déménagé à Bevaix. Il faut lui donner ses chances. Les membres présents soutiennent Mlle Mettler dans son initiative. Plusieurs points sont à régler prochainement: préparer une séance avec la Fondation, présenter un nouveau plan d'entrée de la partie est, convoquer la galériste, préciser le coût de location, établir un bail avec elle. Dès que la cession sera signée, nous pourrions lessiver les murs du petit appartement et y descendre les archives.

Aux environs de 15 heures, la séance est terminée.